

Concours d'architecture pour la piscine du Locle

Organisateur pour le concours de projets d'architecture d'une piscine couverte et de ses annexes, sur le site du Communal sur la Commune du Locle.

Rédaction du cahier des charges et du règlement, suivi complet de la procédure jusqu'à désignation du lauréat.

La Ville du Locle, pour répondre aux exigences en matière d'enseignement obligatoire de la natation dans les écoles, a la nécessité de réaliser une piscine couverte, exploitable toute l'année. Elle a opté pour le site du Communal, dédié aux équipements sportifs, où sont déjà installés la patinoire, la piscine extérieure, la salle polyvalente, les terrains de football. Le concours a démarré en octobre, en procédure ouverte, soumise aux marchés publics. La rédaction du programme et du règlement s'est déroulée de décembre à mai 2014, en parallèle de la mise en place du jury. Le concours est ouvert aux architectes, avec comme objectif l'attribution d'un mandat complet après désignation.

Planning:

Rendu des projets: 28 août 2015

Jury: septembre 2015

Désignation du lauréat: octobre 2015



0rt

Le Locle

Kunde

Ville du Locle

Zeitraum: 2014 - 2015 Bausumme: 15 Mio. CHF

Bauherr

Ville du Locle

Architekt

Architecte sera désigné lors du concours

Erbrachte Leistungen

- AMO pour l'organisation du concours

Charakteristische Angaben

- Accès et accueil: 581 m2
- Locaux divers et techniques: 209 m2
- Bassins et plages: 1'310 m2
- Restaurant: 170 m2
- Vestiaires patinoire et football: 745 m2
- Mur d'escalade: 320 m2Chaufferie bois: 150 m2
- TOTAL: 3'485 m2